



Chomérac, le 19 septembre 2022

CONSEIL MUNICIPAL

Le 22 septembre 2022

à 18h30

Salle du Triolet

ORDRE DU JOUR

- Désignation du secrétaire de séance
 - Approbation du procès-verbal de la séance du 5 juillet 2022
 - Compte-rendu des décisions prises dans le cadre de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales
1. Création de poste
 2. Convention de financement avec l'école primaire privée présentation de Marie / OGEC
 3. Actualisation du règlement intérieur de la cantine scolaire
 4. Actualisation du règlement intérieur de l'accueil périscolaire
 5. Sollicitation de subvention auprès du Département de l'Ardèche pour les travaux de rénovation énergétique et d'aménagement de la Mairie
 6. Sollicitation d'une subvention départementale pour la réhabilitation de Route de Privas – Route du Pouzin – tranche 1.
 7. Sollicitation d'une subvention régionale pour la réhabilitation de la Route du Privas – Route du Pouzin – Tranche 1 à 3
 8. Convention relative au déplacement en souterrain à des fins esthétiques des réseaux aériens de communications électroniques entre la Commune de Chomérac et Orange – Route du Pouzin tranche 1
 9. Convention CAPCA route de Privas – route du Pouzin
 10. Autorisation d'aliénation d'une portion de la parcelle sis rue de l'Europe – cadastrée section ZI n°229
 11. Autorisation d'aliénation d'un immeuble sis 5558 rue de la gare – cadastrée section F n°898
 12. Adhésion au groupement de commande pour les audits énergétiques coordonné par le SDE